



Licence Professionnelle « Métiers de la Formation, de l'Insertion et de l'Accompagnement »

Objectifs de la formation

Répondre à des besoins de professionnalisation dans les champs de la formation, de l'insertion, de l'accompagnement et de l'orientation :

Cette licence professionnelle propose de développer la professionnalisation de ses étudiants par le développement de trois types de compétences transversales (à l'ensemble des métiers de la formation et de l'insertion) :

- « **Projets et parcours** » : qui recouvrent des compétences à accompagner l'élaboration de projets socioprofessionnels, leur mise en œuvre ainsi qu'à donner (redonner) du sens aux parcours socioprofessionnels en fonction des évolutions des métiers et de l'emploi
- « **Systèmes, dispositifs et mesure** » : qui recouvrent des compétences d'analyse, de compréhension des environnements et des évolutions des champs du travail, de l'emploi, de la formation et de l'insertion
- « **Apprentissage et accompagnement** » : qui recouvrent des compétences de conception et d'intervention pédagogique, sociale et socioéducative auprès de publics

Par le développement de ces compétences transversales, cette licence professionnelle vise à contribuer à l'autonomie des stagiaires ainsi qu'à leur émancipation socioprofessionnelle individuelle et collective.

Cette licence professionnelle cherche donc à répondre à un besoin de professionnalisation de :

- professionnels en exercice
- professionnels en reconversion ou de repositionnement professionnel
- des étudiants issus de la formation initiale

Développer des compétences opérationnelles :

Le diplôme vise plus particulièrement le développement des compétences suivantes :

- Identifier les liens « travail-insertion-formation »
- Identifier les évolutions des politiques publiques d'emploi, de formation, d'insertion sur le plan français et européen
- Utiliser les diagnostics territoriaux et analyser les besoins individuels et collectifs de formation
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des dispositifs et actions de formation, d'insertion, d'accompagnement et d'orientation
- Mettre en œuvre des techniques et démarche pédagogiques
- Mettre en œuvre des pratiques d'accompagnement
- Analyser ses pratiques
- Développer des relations partenariales et de réseaux.

Publics concernés

Les compétences visées par cette Licence professionnelle concernent essentiellement les professionnels :

- **de la formation professionnelle (Code Rome K2111)** : animateur, formateur, formateur-consultant, formateur coordinateur, professeur en centre de formation pour adultes, formateur de formateurs responsable ingénierie de la formation professionnelle,



- **du conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle (Code Rome K1801) :** accompagnateur reconversion professionnelle, chargé de mission emploi formation, chargée de projet d'insertion professionnelle, chargé de projet emploi, chargée de relations entreprises, conseiller emploi, conseiller pôle emploi, consultant emploi formation, conseiller-consultant en création d'entreprise, conseiller en reclassement professionnel, coordonnateur emploi formation,
- **de l'orientation professionnelle (code Rome K2112) :** chargé de bilan professionnel, conseiller d'orientation professionnelle, conseiller d'orientation en formation, intervenant en bilan professionnel,
- **des Ressources Humaines (code Rome M1501) :** assistant de service formation, assistant emploi formation.

De manière transversale, ces compétences visées correspondent au référentiel d'activités du métier : « Formateur - concepteur pédagogique (niveau II, catégorie E, niveau BAC +3) » détaillé dans le Livret des Référentiels d'activités et de compétences produit par le **Réseau des Universités préparant aux Métiers de la Formation** dont l'université de Lorraine est un membre actif.

Leurs employeurs sont :

- Les organismes de formation ou d'insertion publics : AFPA, Greta, Chambres consulaires (CCI, C des Métiers,...), Centres de formation d'apprentis, Ateliers Pédagogiques Personnalisés, Points ou espaces emploi-formation, cellule RSA, Programme Local d'Insertion par l'Economique, chantier d'insertion, Associations ou entreprises d'insertion par l'Economique...
- Les organismes privés : associations de formation ou d'insertion, structures de formation liées aux branches professionnelles, sociétés privées
- Des entreprises ou établissements publics qui professionnalisent leurs techniciens dans le champ de la formation ou du tutorat : ONF, France Télécom, SNCF, EDF...quelques PME.
- Des organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) du secteur privé et public Fongécif, Agefos, Aref-BTP, FAFIH (hôtellerie), ANFH (fonction publique hospitalière), CNFPT (fonction publique territoriale)
- Les Missions locales, PAIO, Maison de l'emploi, entreprises d'insertion, les Collectivités locales pour leur dispositif d'accompagnement vers l'emploi ou l'insertion.

Qualifications visées

La licence professionnelle cherche à confronter les étudiants à la complexité des champs de la formation, de l'insertion, de l'accompagnement et de l'orientation : conception et pilotage d'actions, conseil en orientation, insertion ou validation ; accompagnement de parcours individuels ou collectifs, développement des compétences au travail, développement de réseaux professionnels...

Ainsi, elle leur permet d'acquérir :

- soit un niveau de qualification correspondant aux compétences qu'ils ont pu construire au cours de leurs parcours et de leurs pratiques (lorsque ce sont des adultes ayant une expérience professionnelle),
- soit une spécialisation spécifique dans un champ plus particulièrement concerné, correspondant à une des dimensions de leur compétence générale.

Par ailleurs, cette licence professionnelle favorise un décloisonnement des différents professionnels (formateurs intervenants dans des dispositifs d'insertion, accompagnateurs de parcours, de bilan, d'orientation, intervenants en OPCA, prescripteurs, financeurs...). Les professionnels confirmés, ou en devenir, de ces différents champs peuvent, ainsi, anticiper de futurs partenariats de terrain en construisant une réflexion partagée. Ils développent, par là-même, une compréhension plus large des enjeux des différents acteurs et des possibilités de collaboration.



Conditions d'accès

Professionnels, salariés ou demandeurs d'emploi en formation continue :

- Avoir le niveau bac+2 acquis soit par un diplôme, soit par l'expérience professionnelle,
- ET avoir une expérience professionnelle significative dans les secteurs concernés,
- ET avoir un projet professionnel lié aux secteurs visés.

Étudiants de formation initiale :

- être titulaire d'un diplôme de niveau bac+2 dans le domaine des sciences humaines et sociales,
- ET avoir un projet professionnel lié aux secteurs visés.

Modalités de sélection :

Les modalités de sélection des dossiers se déroulent selon les 4 étapes suivantes :

Etape 1 : Prise de contact

Transmettre par mail à Mme LAURENT (laetitia.laurent@univ-lorraine.fr) votre CV détaillé **ainsi** qu'une lettre de motivation détaillant votre projet personnel **et** professionnel.

Etape 2 : Participation à la Réunion d'Information Collective

Tous les candidats sont invités à participer à l'une des réunions d'information collective organisée autour des questions suivantes :

- Modalités de financement de la formation
- Débouchés professionnels / projet professionnel
- Présentation du dispositif
- Organisation de la formation

aux dates suivantes :

Judi 16 mars 2017 de 10h00 à 11h30, Salle G.04 du Bât.G

Judi 11 mai 2017 de 10h00 à 11h30, Salle G.04 du Bât.G

Mardi 04 juillet 2017 de 10h00 à 11h30, Salle G. 04 du Bât G

Etape 3 : Constitution du dossier de candidature

Une sélection des candidats est faite sur dossier. Le dossier est à constituer **à partir du 15 mars**, en ligne via ce lien : <https://ecandidat.univ-lorraine.fr>

A réception du dossier **complet**, vous pourrez être convié à un entretien avec la Responsable de Formation.

Cet entretien pourra avoir comme objectifs (entre autres) :

- la validation de votre projet de formation
- le montage de votre dossier de financement
- votre projet de stage

Etape 4 : Examen des dossiers en conseil pédagogique

Les dossiers ainsi constitués sont examinés en conseil pédagogique. Ce conseil statue selon les critères suivants :

Pertinence du projet de formation (y compris le lieu de stage) au regard :

- du projet professionnel.
- de l'expérience professionnelle
- du cursus de formation du candidat

Financement de la formation :

Si vous êtes salarié ou demandeur d'emploi, les frais de formation s'élèvent à 4600 € auxquels s'ajoutent les frais d'inscription à l'Université de Lorraine d'un montant d'environ 200€ (189,10 € pour 2015/2016), vous pouvez bénéficier d'une rémunération qui est fonction de votre financement.

Si vous êtes salarié, ces frais de formation (4600 euros) peuvent être pris en charge par votre employeur au titre du plan de formation (une convention de formation est alors établie), ou au titre d'un Congé Individuel de Formation (prendre contact avec l'organisme paritaire de collecte agréé de votre employeur).

Si vous êtes demandeur d'emploi, il existe différentes possibilités de financement adaptées à votre situation, nous étudierons ces différentes possibilités lors de l'entretien avec la Responsable de Formation.

Si vous êtes étudiant en formation initiale, le coût se limite aux frais d'inscription à l'Université de Lorraine d'un montant d'environ 200€ (189,10 € pour 2015/2016). Vous pouvez sous certaines conditions obtenir une bourse pour poursuivre vos études.

La licence est également accessible dans le cadre : d'un contrat de professionnalisation ou d'une période de professionnalisation (vous trouverez plus d'information sur le site : <http://www.emploi.gouv.fr>).

En ce qui concerne les salariés, ils peuvent, selon la situation de financement prévue, réaliser la licence professionnelle sur deux années. La première année, ils suivent les UE 1 à 3 et la deuxième année les UE 4 à 7. Leur terrain professionnel peut tenir lieu de terrain de stage, à condition de disposer d'un tuteur et d'un projet nouveau par rapport aux activités professionnelles antérieures.

Organisation de la formation

Durée

- Sur un an :
1020 h soit 600 heures de formation (y compris le projet tutoré) + 420 heures de stage
Déroulement d'octobre de l'année n à juin de l'année n+1
A temps plein 30h/semaine
Amplitude horaire des journées : 9h à 12h/13h30 à 16h30
- Sur deux ans (uniquement pour les salariés) :
D'octobre de l'année n à juin de l'année n+2
618 heures de formation (si le terrain professionnel tient lieu de terrain de stage)
Amplitude horaire des journées : 9h à 12h/13h30 à 16h30

Les contenus proposés reposent sur 3 principes :

- Une approche interdisciplinaire : les contenus font appel à des approches issues des sciences de l'éducation, de la sociologie, de la psychologie sociale et de la psychologie
- Une articulation théorie-pratique : les contenus mettent en lien les apports conceptuels avec les démarches méthodologiques et les techniques spécifiques. Lorsque cela est nécessaire, les contenus donnent à voir les fondements et enjeux épistémologiques associés à certains choix méthodologiques (ex : conception de l'homme au travail, conception de l'adulte qui apprend...).
- Des contenus soutenant des démarches réflexives et permettant l'analyse des pratiques : les contenus proposés visent à faciliter le questionnement des étudiants sur leurs pratiques, leurs stages et l'évolution de leurs projets professionnels. Il s'agit bien de développer un esprit critique étayé par des apports spécifiques.

Les modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôles continus pour les UE 1, 2, 3, 4 et 5 sur la base de travaux collectifs et individuels. Il s'agit majoritairement d'études de cas qui sont co-évaluées par des binômes d'intervenants et discutées par chaque groupe d'intervenants d'UE sous le pilotage du responsable d'UE
- Retour sur l'expérience pour l'UE 6 : Formalisation à l'écrit et à l'oral, par le stagiaire et le tuteur, de l'expérience et des compétences acquises au cours du stage. L'objectif poursuivi par cette évaluation est double : reconnaissance de la professionnalisation du stagiaire grâce aux remarques faites par le tuteur. Valorisation des activités menées par le stagiaire sur le terrain, en vue de son insertion professionnelle.
- Mémoire pour l'UE 7 : l'évaluation de cette UE repose à la fois sur la conduite de la démarche d'étude et de recherche ainsi que sur l'analyse réflexive des pratiques professionnelles notamment au travers de l'analyse du projet tuteuré. La soutenance orale constitue un travail complémentaire en ce que l'attendu porte, notamment, sur l'analyse réflexive du travail produit. Les modalités d'évaluation sont conçues par l'équipe pédagogiques comme sommatives mais également formatives.

Les 6 principes du stage et du projet tuteuré

- L'objectif du projet tuteuré est de concourir à la professionnalisation par la mise en œuvre d'une démarche conjointe :
 - o de définition et de réalisation d'un projet d'action en réponse à une situation donnée,
 - o et d'analyse réflexive sur les conditions et les modalités de cette action.
- Le cadre du projet tuteuré correspond au terrain retenu pour la réalisation du stage. Le stagiaire, à partir de l'analyse préalable du contexte doit sur ce terrain opérer des choix, orienter ses décisions et réguler son action.
- La définition du projet tuteuré est systématiquement :
 - o préparée entre le tuteur et le stagiaire
 - o formalisée par écrit par le stagiaire
 - o discutée de manière tripartite (tuteur, stagiaire et responsable pédagogique de la licence professionnelle)
 - o validée collectivement par signatures des parties
- Les lieux de stage sont majoritairement des :
Collectivité territoriales, association, entreprise intermédiaires, SCOP, groupes, Missions Locales, Chambres Consulaires, Agences de développement, Maisons de l'Emploi, GRETA, Ecoles de la deuxième chance, établissements d'enseignements publics ou privés.
- Les sujets de projet tuteuré proposés peuvent être :
 - o La mise en place d'une action de formation ou d'insertion ponctuelle ou récurrente ;
 - o La conception, l'animation et l'évaluation de séquences de formation ou d'insertion ;
 - o Une étude relative à des besoins de formation
 - o Un diagnostic relatif à des ressources, des outils, des moyens mis en œuvre pour la réalisation d'actions de formation;
 - o L'évaluation d'une action ou d'un projet de formation ou d'insertion ;
 - o Une création d'outils pédagogiques, de ressources pédagogiques ou de pilotage.
- Les sujets de projets tuteurés qui sont privilégiés sont ceux qui comprennent les trois critères suivants :
 - o Lien avec le projet professionnel des étudiants
 - o Thématique d'actualité (ou à enjeu) pour la structure d'accueil
 - o Mise en œuvre nécessitant la rencontre et le travail avec différents acteurs et partenaires

Contenus de la formation

UE	ects	Coef	Intitulé et compétences attendues	heures
1	10	2	<p align="center">Relations « travail-insertion-formation »</p> Identifier les liens travail-insertion-formation du point de vue historique, théorique, socio-économique et socioculturel Identifier les évolutions des politiques publiques d'emploi, de formation, d'insertion sur le plan français et européen	100h
2	10	2	<p align="center">Diagnostics territoriaux et analyse des besoins</p> Utiliser des données, des diagnostics et des études portant sur des territoires, branches, métiers, publics Analyser les besoins Comprendre et mettre en œuvre les processus d'offre et de réponse	100h
3	10	2	<p align="center">Dynamique « expérience-compétence » et apprentissage</p> Comprendre et accompagner la dynamique expérience-compétence Comprendre et accompagner les processus d'apprentissage des adultes Mettre en œuvre des pratiques d'accompagnement	100h
4	10	2	<p align="center">Parcours Ingénieries</p> <p><u>PARCOURS 1 / INGENIERIE DE DISPOSITIFS :</u> Concevoir, mettre en œuvre des dispositifs et actions de formation, d'insertion, d'accompagnement et d'orientation Evaluer les dispositifs et les actions de formation, d'insertion, d'accompagnement et d'orientation</p> <p><u>PARCOURS 2/ INGENIERIE PEDAGOGIQUE :</u> Concevoir et mettre en œuvre des stratégies pédagogiques Développer des techniques d'animation</p>	100h
5	5	1	<p align="center">Analyse et valorisation du parcours professionnel</p> Analyser des pratiques Valoriser son parcours Utiliser l'anglais professionnel	50h
6	7	2	<p align="center">Stage en entreprise</p> Identifier/constituer et intégrer les réseaux de professionnels en lien avec son projet professionnel. Comprendre les missions et l'organisation des structures dans leurs contextes Interroger et analyser les pratiques professionnelles observées Mettre en œuvre des démarches et techniques professionnelles découvertes en formation	420h
7	8	2	<p align="center">Projet tuteuré / Mémoire</p> Conduire un projet tuteuré Développer une problématisation à partir des réalités du terrain professionnel en utilisant les outils de recherche en sciences humaines et sociales Elaborer un mémoire	150h
Volume horaire global par étudiant de la formation (hors projet tuteuré et hors stage) :				450h
Volume horaire du projet tuteuré (dont travail personnel de l'étudiant) :				150h
Durée du stage (en semaines) :				12 semaines

Responsables pédagogiques :

Nathalie Lavielle Gutnik, département des Sciences de l'Éducation
Hélène Voirpy, Service formation continue de l'UFR SHS – Nancy

Assistante de formation :

Laetitia Laurent, Service formation continue de l'UFR SHS – Nancy

Site internet : <http://www.fc.univ-lorraine.fr>
<http://www.campus-lettres.univ-lorraine.fr>

Contact :

LAETITIA LAURENT
laetitia.laurent@univ-lorraine.fr

CAMPUS LETTRES ET SCIENCE HUMAINES DE NANCY
SERVICE FORMATION CONTINUE – BUREAU G112
UFR LETTRES ET SCIENCES HUMAINES - NANCY
3 PLACE GODEFROY DE BOUILLON BP 3397 – 54015 NANCY CEDEX
TEL : 03 72 74 32 18



Pour suivre cette formation dans de bonnes conditions, vous devez disposer d'un ordinateur portable.